

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 18 fr. —

Le Rétablissement des jeux

On parle en France, du rétablissement des jeux qui ont été supprimés, il y a quatre-vingt-dix ans. Quand ils existaient, ils fournissaient une quote-part aux fonds secrets et un ancien Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, sous Guizot, Charles Mauricq, dans son « Histoire Anecdotique du Théâtre » (texte 3, page 173), écrit : « La suppression des jeux dans les maisons publiques autorisées a été décidée à Paris le 21 décembre 1837 pour qu'elle ait lieu ainsi que cela s'est fait le 1er janvier suivant. Auparavant, les Ministres de l'Intérieur et de la Maison du Roi, prélevaient sur ces établissements et par douzième 1.160.000 fr. chaque année pour les donner par forme de subventions aux Théâtres Royaux et à l'Administration des Quinze-Vingt.

En outre, le Préfet de Police trouvait tous les matins une enveloppe contenant un billet de 500 fr. dont il faisait ce qu'il voulait. Fouché, lui, le mettait dans sa poche. Cela simplifiait la comptabilité.

Ces chiffres paraissent bien minces aujourd'hui où on ne parle que par millions et milliards.

En effet, si les jeux n'existent pas officiellement en France et en Algérie, ils y sont tolérés et le gouvernement, comme les communes, perçoivent des sommes importantes de leur exploitation.

Seule, la Tunisie les dédaigne probablement parce que — à tartuferie ! — l'argent des jeux aurait une origine impure ! !

Mais le jour où les jeux, seront rétablis dans la métropole, cette raison n'existerait plus. Il est permis d'espérer que leur rétablissement, de faire une ample publicité et d'imposer au futur concessionnaire l'obligation de construire un grand et vaste casino au Belvédère, seul endroit où les jeux, aujourd'hui doivent fonctionner. Le concessionnaire devrait avoir aussi la possibilité de construire dans notre incomparable parc quelques grands-hôtels qui, un jour, deviendraient comme le casino, la propriété de la ville.

On, devrait des maintenant, envisager l'hypothèse du rétablissement des jeux afin de ne pas perdre un temps précieux lorsque celui-ci aura été adopté par le parlement ce qui ne saurait tarder et probablement aura lieu avant la fin de la législature actuelle afin de donner au gouvernement les moyens de récupérer quelques centaines de millions qui lui sont nécessaires pour faire face à certaines charges, qu'il lui est matériellement impossible de satisfaire en l'état actuel des finances et dont quelques-unes méritent toute la sollicitude et toute la bienveillance des pouvoirs publics.

Aussi n'est-ce qu'à regret que le ministre n'a pu inscrire les sommes nécessaires au budget en cours comptant évidemment pour y faire face sur le produit des jeux par le rétablissement officiel afin de faire disparaître — bien que l'argent n'ait pas d'odeur — l'impureté de ces ressources.

La Tunisie ne pourra que se réjouir du rétablissement des jeux car ce sera pour elle une aubaine inestimable.

BULLETIN

La fin du Grand conseil

Le Grand Conseil est mort, vive le Grand Conseil !

Lorsqu'en 1922, avec notre regretté ami, M. Moncelon, nous combattions la création du Grand Conseil nous ne pensions pas que six ans après nous assisterions à sa fin.

S'il s'est éteint si prématurément la faute en est assurément un peu à son créateur mais surtout à ses chefs de service. — M. Bonzon en tête, qui l'eût cru ? — qui ont fait tout ce qu'il fallait pour l'envoyer rejoindre sa dépouille la Conférence consultative, en se passant de son approbation alors qu'elle était obligatoire, en faisant tout juste le contraire de ce qu'il avait décidé.

Il n'en fallait pas davantage pour prévoir sa fin si rapide.

Béni soit cette prorogation de mandat faisait des bénéficiaires des représentants du bon plaisir et de la résidence... Il y en avait assez. Cette situation a heu-

reusement pris fin, réjouissons-nous en formant l'espoir que la composition de la nouvelle assemblée sache tenir compte de tous les intérêts en jeu, ne sacrifie pas les uns aux autres et mette chacun à sa place et les chemins à la leur comme les fonctionnaires.

Et puis, il serait à désirer que les élus indigènes fussent un peu plus mêlés à leurs collègues français, tout au moins dans les assemblées plénières, comme aux délégations financières d'Algérie.

Et ce serait très bien.

Lettre d'un précurseur

Notre ami, M. Charles Dumas, ancien député de l'Allier, qui avait si lumineusement prévu l'avenir et l'évolution des indigènes, dès 1913, nous écrit les réflexions ci-après que nous rendons publiques comme un légitime hommage dû à sa haute clairvoyance :

Monsieur le Directeur

Je viens de lire les extraits que vous avez faits de mon livre « Libérez les Indigènes ou renoncez aux Colonies ». Permettez moi de vous prier de préciser pour vos lecteurs un point important : ce livre fut écrit en 1913.

Cela n'est pas pour en diminuer l'intérêt. Il n'y aurait pas besoin de clairvoyance bien grande pour prévoir aujourd'hui l'irrésistible évolution des races attardées, le néant du péril panislamique, les conséquences de l'hétérogénéité de notre population coloniale, ou la voie que suivait la Turquie renouée contrairement à toutes les prévisions et à toutes les inquiétudes, mais le lecteur reconnaîtra sans doute que c'était n'en pas manquer que d'avoir décrit tout cela il y a quatorze ans avec une exactitude qui ne permet pas de se rendre compte si la page n'est pas d'hier.

Ancien Député

L'affaire de Tabia-el-Oubira

Nous avons demandé dans un précédent numéro où en était cette lamentable affaire, pour le protectorat s'entend, de Tabia el Oubira plus connu sous le nom de Basilio Couitéas.

Le Conseil d'Etat venait précisément de se prononcer et d'allouer une somme si dérisoire de 1500000 francs que nous avions peine à y croire sachant surtout qu'en 1911 on offrait 1200000, qui vaudraient aujourd'hui 4800.000 francs, pour les deux tiers de la propriété. On jugea alors la somme si insuffisante que l'intermédiaire, connaissant les prétentions de Basilio et les dépenses importantes déjà faites, ne crut pas devoir l'en informer.

Aujourd'hui le Conseil d'Etat alloue 1500000 francs pour la perte de jouissance de la propriété qui reste entière à son propriétaire.

Alors, c'est l'histoire d'il y a vingt ans qui va recommencer, le refus de prêter aide et assistance pour l'exécution d'un jugement ayant force de loi, les arabes qui refuseront d'autant plus de déguerpir qu'il y aura plus longtemps qu'ils seront sur les lieux où ils pourront aujourd'hui s'en déclarer les maîtres avec une outika à la clé, confectionnée par un notaire de complaisance.

Ne vaudrait-il pas mieux éviter toutes ces histoires et se rendre acquéreur de cet hectare dont les terres vaudraient celles de Cherrai, le domaine si cher à M. Paul Bourde !

La parole est au résident général.

Echos & Nouvelles

le MINISTRE si TAHAR KHERREDINE EST-IL DEMISSIONNAIRE ?

Les uns le prétendent, les autres assurent que l'incident dont a parlé un journal local est de pure invention ou tout au moins n'a pas l'importance que celui-ci a voulu lui donner.

Les renseignements que nous avons pu nous procurer auprès de personnages de la Cour démentent absolument la démission et même la tension de rapports entre le souverain et son ministre de la justice.

A QUAND LE DEGAGEMENT DE LA PORTE DE FRANCE ?

Il y a déjà trois ou quatre ans que cette question traîne et l'on n'en voit jamais la solution.

Il est vrai que le projet primitif était bien trop vaste pour les ressources municipales; le dernier en date donnera satisfaction pleine et entière sans gréver les finances de la ville. Il y a peu d'expropriations à prononcer et les indemnités à payer aux occupants des deux ou trois magasins ne sont pas excessives étant donné la valeur actuelle du franc alors même qu'on leur octroierait ce qu'ils demandent.

Il faut en finir une bonne fois pour toutes et au plus vite et ce faisant le pom de notre sympathique ami, M. Curtelin, demeurera attaché à l'œuvre d'hausmannisation de Tunis, en donnant le premier coup de pioche du futur boulevard de la Kasbah.

L'OFFICE POSTAL EST RETABLI DANS SON AUTONOMIE

Nous n'avons pas été des derniers à réclamer ce rétablissement... à condition qu'un état-major nombreux ne vienne grossir les rangs des dirigeants.

Et maintenant que c'est chose faite, nous espérons que le service sera un peu mieux assuré car pour notre compte nous avons passablement à nous plaindre de lui.

Télégrammes importants non remis, lettres égarées, ordres d'insertions avec clichés renvoyés à l'expéditeur ou gardés on ne sait où ; coût un millier de francs de perte en moins d'un an ou l'équivalent de l'indemnité de résidence...

C'était peut être un moyen de nous faire payer la divulgation de l'arrêt du Conseil d'Etat concernant le rejet de l'indemnité de résidence aux fonctionnaires d'Algérie, des colonies et pays de protectorat parce qu'ils jouissent déjà — pas tous — de l'indemnité d'expatriation.

Fallait-il alors aller chercher à l'étranger ce que nous n'avons point pensé et grâce à nous les fonctionnaires reçoivent tout de même de façon régulière l'indemnité sous une appellation différente mais ils feraient bien de se contenter de ce que le Grand Conseil leur a alloué ce qui est déjà une lourde charge pour le budget.

Et puis, ils devraient se rappeler qu'à vouloir serrer trop fort l'anguille elle risque de glisser entre les doigts.

LA SCISSION CHEZ LES FONCTIONNAIRES

Il y a quelques semaines le Syndicat douanier de Paris, au nom de ses 17000 adhérents, affirmait que les délégués de la Fédération des Fonctionnaires n'avaient pas qualité pour parler en leur nom devant la Commission des traitements.

Le Syndicat rigoureusement autonome, protestait contre les affirmations produites dans la presse à l'instigation de la Fédération et selon lesquelles le groupement serait placé sous la dépendance d'un parti politique. Il décidait de faire tenir aux journaux algériens la présente protestation et s'élevait contre les manœuvres inqualifiables de fonctionnaires privilégiés, visant à s'opposer aux justes revendications du corps des douaniers.

Signé : le Secrétaire Général, METAYER.

Puis le « Reveil des Indirectes » du 16 novembre dernier parlait de boycotter l'organe de la fédération nationale des syndicats de fonctionnaires empoisonnés par lui ! (Textuel)

En définitive, l'accord est loin de régner chez les fonctionnaires syndiqués, ce qui ne doit pas déplaire au gouvernement obsédé de leurs continuelles réclamations...

Où allons-nous si les loups, au figuré, veulent se dévorer entr'eux ?

CARNET

Le Mariage de Mlle Javel, fille de Mme et du sympathique sous-directeur de la Cie Algérienne avec M. André Nibelle, ingénieur A.M. sera célébré le 29 décembre prochain à 15 h. 30 en la cathédrale de Tunis.

L'église sera trop petite pour contenir la foule des amis venus pour apporter leurs vœux aux jeunes mariés et leurs félicitations aux parents.

Jeudi a été célébré à St Germain le mariage de Mlle Badra Dallachi, fille du sympathique propriétaire, principal clerc de M^r Vignale, avocat-défenseur avec M. Saddock, Zammitti, ingénieur agronome de Nabeul.

Une nombreuse assistance avait répondu aux invitations témoignant par leur présence de la sympathie dont jouit à St-Germain et à Tunis la famille Dallachi.

DANS LA PRESSE

Notre excellent confrère M. de la Porte des Vaux, rédacteur en chef de la « Tunisie Française » vient d'être cruellement affecté par la mort de sa mère décédée à Blois.

Nous le prions d'agréer nos très sincères condoléances.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine le deuil cruel qui a frappé Si Salem Snadly, dans la personne de sa jeune femme.

Nous prions l'excellent caïd gouverneur de Sfax d'agréer nos vives et sincères condoléances.

DES RESSOURCES IMPORTANTES

Le « Courrier de Tunisie » demande qu'en frappe, comme au Maroc, nos céréales d'un droit de sortie de 4 fr. 50 par quintal, ce qui produirait une somme d'autant plus importante que la récolte serait plus belle. Nous sommes de son avis et ce qui nous range à ses côtés ce sont les prix excessivement élevés de nos céréales, sept à huit fois la valeur d'avant-guerre pour les blés-et dix ou douze fois pour les orges et les avoines.

Mais puisqu'on y serait pourquoi ne pas relever la taxe de sortie des huiles dont les prix sont surfaits aussi. Et ce relèvement permettrait d'interdire l'entrée des huiles d'arachides ou de soya que de peu scrupuleux commerçants mélangent à nos huiles pour réaliser un plus gros bénéfice, sans se soucier des conséquences graves qu'auront à l'étranger leurs falsifications. Le bétail pour l'étranger devrait être frappé d'une taxe élevée afin de faire baisser les cours de la viande réellement par trop élevés.

Il est probable que la proposition du « Courrier » restera sans effet aussi bien que la nôtre.

POUR LA PROPRIETE DE LA VILLE

Nous avons publié dans notre dernier numéro le communiqué de la municipalité relatif à la propriété de la ville et aux moeurs et déchets de toutes sortes : d'industrie, de commerce ou de jardins. Très bien, mais ne pourrait-on pas interdire également les dépôts d'ordures qui s'évalent dans certaines rues, des Tanneurs, Abdallah-Guèche, place St Louis, des Teinturiers et autres jusqu'à des heures avancées de la matinée et parfois jusqu'au lendemain... si le tombereau est déjà passé ?

Les arrêtés municipaux pour certains habitants n'existent pas quelques bons procès-verbaux auraient sûrement le don de les leur rappeler au grand bénéfice de la propreté de la ville. M. Thémia a là une belle occasion d'exercer sa vigilance, nous espérons qu'il n'y manquera pas.

DES CRAINTES CHIMERIQUES

Un de nos confrères du Maroc, qui mène dans son journal une campagne dénuée d'aménité contre l'honorable M. Steeg fait part que le bruit circule un peu partout à Rabat qu'il serait à la veille d'être expulsé.

Nous ne croyons pas que M. Steeg, qui est un politique très averti, prenne une décision pareille que M. Lucien Saint n'a pas voulu prendre contre l'équipe du journal dont les articles étaient loin d'avoir la tenue de celui du Maroc.

UNE VILLE AUX ENCHERES !

Grandeur et décadence ! Port-Say, créée par l'un des fils du richissime raffineur de sucre à l'embouchure de la Moulouya, en territoire Algérien, est mise aux enchères publiques à l'audience des criées du tribunal civil de Tlemcen le 23 courant.

Son créateur avait rêvé de faire de Port-Say le grand port du Maroc Oriental mais il avait compté sans l'influence de la représentation parlementaire d'Oran qui avait intérêt à soutenir la petite ville de Nemours, toute proche, et c'est elle qui fut choisie comme tête de ligne du futur chemin de fer.

Ce fut un coup droit pour Port-Say, dont le créateur mourut quelque temps avant la guerre.

Son héritage fut âprement disputé et finalement échut en des mains inhabiles qui n'ayant ni les moyens ni l'ambition de leur bienfaiteur, laissèrent tomber Port-Say.

Et puis celle-ci avait beaucoup perdu de sa valeur avec le protectorat français et la voilà aujourd'hui en vente à la barre d'un tribunal !

La mise à prix des dix-neuf lots s'élève à quatre-vingt dix-neuf mille francs alors qu'il a été dépensé deux ou trois millions, sinon plus.

Le site est parait-il ravissant et serait un séjour d'été idéal.

Avis aux amateurs.

ÇA N'ENGAGE A RIEN

Ninon de Lenclous, qui avait autant d'esprit que d'inconduite, consentit un jour, ou plutôt un soir, à couronner la flamme de La Châtre, violemment épris d'elle. Le lendemain à l'aube, il fit mille serments et exigea que Ninon prit l'engagement « écrit » d'être fidèle à son nouvel amour. Elle s'exécuta et La Châtre, serrant précieusement le papier, s'en alla content.

Le bruit se répandit rapidement de cette fidélité « couchée » sur un parchemin, et Ninon en riait la première.

— Ah ! disait-elle, le bon billet qu'a La Châtre.

On s'est bien souvent, depuis, servi de cette phrase devenue célèbre.

LES IDEES FAUSSES DE L'INCOMPETENT

Dernièrement, prononçant un vigoureux sermon contre la licence des mœurs féminines, un orateur sacré s'écria au grand étonnement de ses charmantes paroissiennes.

— Mesdames, pour une heure de plaisir vous perdrez votre éternité !

Car, comme Titine le confiait fort bien par la suite à Totote :

« Ben ! il n'y connaît rien, le curé, je voudrais bien savoir combien il a de paroissiens capables de faire durer le plaisir pendant une heure !

DES WAGONS PULLMAN DE 1^{re} CLASSE SONT MIS EN CIRCULATION ENTRE PARIS ET MARSEILLE

Depuis le 1er décembre, le train rapide, lits-salon, 1^{re} et 2^e classes et wagons-restaurant, qui quitte Paris à 9 heures, comporte un wagon-salon Pullman de 1^{re} classe. De même un wagon Pullman de 1^{re} classe est ajouté au train rapide, lits-salon, 1^{re} et 2^e classes et wagon-restaurant partant de Marseille à 9 h. 35.

Les voyageurs peuvent ainsi se déplacer entre le wagon-restaurant.

Le supplément de prix pour occuper une place de Pullman est de 87 fr. 15.

Départ de Paris à 9 heures, arrivée à Marseille-Saint-Charles à 21 h. 45.

Départ de Marseille-St-Charles à 9 h. 35, arrivée à Paris à 22 h. 25.

« NOTRE RIVE »

Nous venons de recevoir le numéro de Décembre de ce beau Magazine d'Afrique du Nord qui se surpasse encore à l'occasion de Noël, par l'électisme de ses articles et la richesse de ses illustrations signées des Pierre Collot, Figueras, Hergé, Omar Racim, Servat Bernard, Rafel Tona, etc...

La couverture reproduit un superbe bois de Pierre Collot représentant M. Pierre Bordes, le nouveau Gouverneur Général de l'Algérie.

Le numéro contient également quatre hors-textes.

Malgré la richesse de ce numéro son prix courant de 2 frs 50 a été maintenu. C'est là un effort que nous nous plaignons à signaler alors que le prix du numéro de fin d'année des autres Magazines est très souvent triplé ou quadruplé.

Mme de Ladvèze, Professeur de Chant et Piano, Officier d'Académie et 1^{er} Prix du Conservatoire de Toulouse, de retour de France, prévient ses élèves qu'elle reprendra ses leçons à partir du 1er Janvier. S'inscrire chez M. J. et A. Bembaron.

Un scandale judiciaire à Madagascar

— 03 —

Un journaliste dont l'opinion nous importe peu est poursuivi en cour d'assises pour avoir quelque peu malmené le président du tribunal de Diégo Snarez.

Il comparait naturellement librement devant le jury et son avocat soulève une question de nullité cent fois tranchée que la citation doit, à peine de nullité non pas viser l'article entier mais spécifier le membre de phrase qui est diffamatoire ou injurieux.

Bref, la Cour le condamne à un an de prison et il a trois jours pour maudire ses juges et se pourvoir en cassation.

Le lendemain, le pourvoi est fait mais le parquet, nonobstant celui-ci, le fait incarcérer.

Voilà le scandale, et un scandale intolérable que le ministre des Colonies aura à cœur de faire cesser sans retard en cablant même de libérer le prisonnier jusqu'à l'issue de son pourvoi.

ANIS BERGER

Apaniritif anisé

Claude Berger et Cie — Marseille.

DÉPOT DE FONDS

La COMPAGNIE ALGERIENNE ouvre des comptes de dépôts à vue, à préavis, ou à échéance.

Elle sert aux déposants des intérêts dont le taux varie suivant l'importance du dépôt, la durée du préavis, et pour les comptes à échéance, avec la durée du dépôt.

De plus, pour les comptes à échéance de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans, il peut être délivré aux déposants des Bons à Échéance au porteur ou à l'ordre, munis de coupons semestriels payables nets d'impôts actuels.

Korbous

Saison du 13 Novembre au 15 Mai

Grand Hotel des Thermes et Hotel des Sources Gérés par M. J. TUOR

Grand Hotel des Thermes : Déjeuner ou Dîner 20 francs (sans vin)

Grand Hotel des Sources : Déjeuner ou Dîner 15 francs (sans vin)

Arrangements pour pension - Minimum 8 jours Etablissement Thermal

Location d'appartements vides avec bains Restaurant Cachir

Service Automobile : Tunisienne Automobiles 5, Rue de Hollande - TUNIS

SPLENDID-HOTEL TUNIS

Ouvert en 1927

Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

ASCENSEUR

Chambres avec salle de bains

Eau courante partout - Chauffage central

GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE

Hôtel Eymon

Scuffle du Zéphyr - Marsa Plage

J. EYMON & Cie, Propriétaires.

Administration des Habous

AVIS

1° DEUX PARCELLES de terre : 1° Saniat El Anneb — 2° et une autre sise en face du mausolée de Sidi Barkette, près de Sidi Ali El Hattab dont elle relève, mise à prix frs 500,00

na El Djerid, mise à prix frs 600,00
Ces deux immeubles seront mis en location à la Djamaia des Habous à Tunis le JEUDI 29 DECEMBRE 1927 à 9 heures du matin pour une période d'un an. L'adjudicataire devra payer un acompte de 150 francs sur les frais d'enchères de chaque parcelle.

Le Président des Habous
Mohamed Salah Baccouche.

COMBATTEZ LE PALUDISME

et ses conséquences

Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc., par

L'AMALARIOL

en pilules : 6 par jour

L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60

En vente dans toutes Pharmacies Gros : JASMA, Tunis

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

La Djamaia des Habous à l'honneur de porter à la connaissance du Public que le LUNDI 9 JANVIER PROCHAIN, à 9 heures du matin, il sera procédé au siège au siège de son Administration à Tunis à la cession par voie d'échange aux enchères publiques d'un MAGASIN ET D'UN PREMIER ETAGE le surélevant, le tout sis Rue Bab Saadoun N° 5 à Tunis.

La mise à prix est de quatre mille francs ci frs 80.000

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau foncier N° 28 de l'Administration des habous rue de l'Eglise N° 55 à Tunis.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

L'Administration des Habous donne avis au public qu'une adjudication aura lieu à son siège, rue de l'Eglise N° 55 à Tunis le MARDI 27 DECEMBRE COURANT à 10 heures du matin pour la FOURNITURE DU PAIN destinée à la Tekia pour l'année 1928.

Pour prendre connaissance du cahier des charges l'on est prié de s'adresser avant la date sus-indiquée, au bureau des Réparations N° 12 de cette Administration auquel une demande de participation à la dite adjudication doit être faite préalablement.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Le Canari
EAU DE COLOGNE
EXTRA-VIEILLE
Création G. Simon
PARFUMS TUNIS

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95'

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

L'Administration des Habous donne avis au public qu'une adjudication aura lieu à son siège, rue de l'Eglise, N° 55, à Tunis, le MARDI 27 DECEMBRE COURANT à 10 heures du matin pour la FOURNITURE DE VIANDE DE BŒUF destinée à la Tekia pour la durée du premier semestre de 1928.

Pour prendre connaissance du cahier des charges, l'on est prié de s'adresser avant la date sus-indiquée au bureau des Réparations N° 12 de cette Administration auquel une demande de participation à la dite adjudication doit être adressée préalablement.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Administration des Habous

AVIS

1° UNE PARCELLE DE TERRAIN N° 117 de l'henchir El Karma mesurant 3 Ha 75 ares, sise cheikhat d'El Hedaya, caïda des Djelass, habous de la Zaouïa d'El Ouhichia à Kairouan, mise à prix 5 fr 35

2° UNE PARCELLE DE TERRAIN N° 119, mesurant 3 Ha 45 ares du même henchir

Mise à prix 5 fr 20

3° UNE AUTRE PARCELLE N° 5 mesurant 2 Ha 12 ares de l'henchir Hamina Caïdat de Medjez el Bab, habous du Hezb

mise à prix 63 fr 60

4° DEUX AUTRES PARCELLES du même henchir N° 12 et 13, mesurant 3 Ha 18 ares, mise à prix 15 frs 90

5° UNE PARCELLE DE TERRE N° 18 mesurant 2 Ha 02 ares, mise à prix 50 frs 60

6° UNE PARCELLE N° 22 mesurant 2 Ha 46 mise à prix 73 frs 80

La Djamaia des Habous à l'honneur de porter à la connaissance du Public que le son Agence à Kairouan a mis en vente aux enchères d'enzel des deux premières parcelles ci-dessus et le LUNDI 9 JANVIER 1928 à Medjez el Bab pour les autres parcelles.

Pour tous renseignements s'adresser aux Agences respectives ou au Bureau Foncier N° 28 à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous
Mohamed Salah Baccouche

Etablissements OROSDI-BACK

Grands Magasins de Nouveautés & Bazar

Succursales: BIZERTE et SFAX

GRANDE EXPOSITION d'Articles pour Etrennes et Jouets pour les fêtes de la Noël et du Jour de l'An

VISITEZ NOS ÉTALAGES

SERVICE de LIVRAISONS par AUTOMOBILE

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

DESIGNATION DES IMMEUBLES

1° DEUX BOUTIQUES N° 87 et 89 sises au Souk des Orfèvres de Tunis.

Mise à prix Frs 260

2° UNE BOUTIQUE rue Bab-Saadoun N° 112 à Tunis.

Mise à prix Frs—600

3° UN MAGASIN, rue de la Carrière à Tunis, contigu au N° 83.

Mise à prix Frs 300

4° UNE BOUTIQUE, rue El-Kaadine N° 83 à Tunis.

Mise à prix Frs 1000

5° UN CAFE MAURE sis à Sidi bou Saïd

Mise à prix Frs 1800

Le 29 DECEMBRE COURANT à dix heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous 55 rue de l'Eglise à Tunis à la mise en location aux enchères publiques pour l'année 1928 des quatre immeubles indiqués en premier lieu ci-dessus et le cinquième pour trois ans.

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau foncier N° 28 à l'Administration des Habous à Tunis

Le Président des Habous
Mohamed Salah Baccouche.

Pianos ERARD, PLEVEL &

les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1re classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Téléphone 553

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al Djazira

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de

Tunis près des gares, des bateaux, de la

poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe

et à la carte, ascenseur

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qu

B concerne la toilette pour Hommes — M.A.

Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue

d'Italie en face de la Poste — Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Mon-

tero et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-

Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit

Paris, avenue de France - Tunis — Bram-

frères et Cie, ppes.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté

de Médecine de Montpellier, 53, rue des

maltais - Tunis — Maison Française.

Grand Hôtel de France — Premier ordre

(L. de Lacroix, propriétaire — Soussé

(Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par

M. le D^r Cuénod — 1re Clinique fondée

en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue

de Bretagne - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth —

Av. de France - Tunis. — Hautes nou-

veautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", —

parapluies "Revel" et parfumerie "Ary"

Fournitures complètes pur couturières.

PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX

SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe

(FAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque,

de Bourse et de Change.

Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un

complet

signé

J. BELL

est une merveille

d'élégance

Le meilleur

marché de tout

TUNIS

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

Le Gérant : Emile LUMBROSO

Agence Générale d'Assurance

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. O. FELLIOL, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à

5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les

Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments

PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rappor-

tent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et

DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an.

On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue

d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à

Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

GDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille

d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille

au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussé

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Méches de mines

3 tissus gond round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T - Tunis

L'huile qui graisse le plus

##